

## GODARD AUGUSTE 6 SEPTEMBRE 1914



*Auguste louis GODARD, né le 11 juin 1887, à la Boissière de Montaigu, fils de Louis GODARD, 36 ans, cultivateur, domicilié au Pont Leger de la Boissière de Montaigu et de Marie Victoire BROSSET, son épouse, 25 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire.*

*Inscrit sous le N° 70 sur la liste de tirage du canton de Montaigu.*

*Incorporé au 5<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pieds à compter du 7 octobre 1908. Arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 4624. Chasseur de 2<sup>ème</sup> classe.*

*Passé au 7<sup>ème</sup> Escadron du train le 18 octobre 1909. Soldat ordonnance.*

*Envoyé en congé le 25 septembre 1910.*

*Certificat de bonne conduite accordé.*

*Passé dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> octobre 1910. Affecté au Régiment d'Infanterie de la Roche sur Yon.*

*Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale de 1<sup>er</sup> août 1914. Arrivé au corps le 5 août 1914. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe.*

*Parti avec la 17<sup>ème</sup> compagnie du 293<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie le 9 août 1914. Signalé comme disparu le 6 septembre 1914 à la Fère Champenoise (Marne).*

*Décès fixé au 6 septembre 1914 par jugement déclaratif de décès rendu le 11 mars 1921 par le tribunal civil de la Seine.*

*Soldat au 93<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Décédé le 6 septembre 1914, à la Fère Champenoise (51, Marne), âgé de 27 ans, tué par l'ennemi. Mort pour la France.*

### 93<sup>ÈME</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

#### LE CHEMIN DES DAMES

*(SEPTEMBRE 1917, MAI 1918)*

*Le 23 septembre arrive l'ordre de relever au Chemin des Dames dans le secteur de La Royère, le 220<sup>ème</sup> R.I. Le 24 septembre, le régiment débarque sur le chemin de Vailly à Presles d'où il se dirige sur ses emplacements à l'exception du 2<sup>ème</sup> bataillon qui ne faisait relève que dans la nuit du 25 au 26.*

*A droite, le 1<sup>er</sup> bataillon, au-dessous de la ferme Certaux, à gauche, le 2<sup>ème</sup> bataillon au-dessus du ravin de Champagne, et le 3<sup>ème</sup> bataillon, en réserve à la creute de Rochefort, près d'Ostel.*

*Nos lignes sont établies à la crête du Chemin des Dames, très étroites au-dessus du ravin d'Ostel et d'où partent différents ravins venant aboutir à la cuvette où se trouve placé le village d'Ostel.*

*Pendant la période de tranchée du 26 septembre au 5 octobre, l'ennemi manifeste de l'activité, bombardant violemment nos lignes et nos arrières, particulièrement le ravin d'Ostel.*

*Son infanterie harcelait nos travailleurs et nos guetteurs avec des grenades à fusil pendant que ses mines de 240 démolissaient nos travaux. Des coups de main répétés sur nos petits postes furent repoussés avec vigueur et donnèrent lieu à d'intenses tirs de barrage. Le travail se poursuivit malgré les conditions défavorables et valut au régiment les félicitations du général commandant le 39<sup>ème</sup> C.A. dont dépendait le secteur*

*Le 6 octobre, le régiment retournait sur la rive gauche de l'Aisne à Lesges et Cuiry Housse pour une période de repos.*

*Le 14 octobre, le 3<sup>ème</sup> bataillon était mis à la disposition du génie, à Chassemy, pour y exécuter des travaux urgents. Cependant l'activité de notre nombreuse artillerie s'accroissait en vue d'une attaque prochaine.*

*Le 13 octobre, le colonel, les chefs de bataillon et deux officiers par compagnie vont faire la reconnaissance du secteur de Rouge Maison où le régiment doit se tenir en réserve derrière les troupes d'attaque.*

*Dans la nuit du 22 au 23 octobre, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> bataillons arrivent à Rouge Maison au milieu d'un tir intense de notre artillerie. L'attaque menée à droite par les troupes de la 66<sup>o</sup> D.I. se déclenche le 23 à 5 heures 15. Le 2<sup>ème</sup> bataillon reçoit l'ordre de se porter par petits paquets à la creute d'Hammeret. Le mouvement s'exécute par demi-section, à la vitesse d'une compagnie par heure. Le 1<sup>er</sup> bataillon, resté à la creute de Boves, reçoit, à 14h heures, l'ordre de se porter sur Rouge Maison.*

*Il y arrive vers 17 heures et en repart aussitôt pour Hammeret, pendant que le 2<sup>ème</sup> bataillon va occuper le saillant du Panthéon, les tranchées Moussard et de l'Écouvillon.*

*A 19 heures, le 3<sup>ème</sup> bataillon reçoit l'ordre de se porter à droite de la route Vailly, Pargny, Filain, dans les tranchées Pelletier et du Cuivre, ancienne première ligne française et d'y demeurer en réserve des bataillons de chasseurs occupant la tranchée du Soufre.*

*Le 24, à 6 heures, le lieutenant colonel LAFOUGE se transporte de Rouge Maison au P.C. Chamois, près d'Hammeret. La résistance de l'ennemi, vigoureuse le 23 après-midi, aux carrières du Tonnerre, aux Bovettes et au Charbon, diminue le 23 au soir. Les derniers éléments abandonnent leurs positions ou se rendent. La densité de nos troupes, en première ligne, est jugée trop forte.*

*Le 24, à 10h30, l'ordre de la réduire arrive. Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> bataillons laissent chacun une compagnie à la disposition des bataillons de chasseurs et redescendent à Rouge Maison, malgré le bombardement ennemi, complètement inefficace d'ailleurs. Le 2<sup>ème</sup> bataillon se retire à la creute d'Hammeret, laissant une compagnie à la tranchée du Lama. Le 25 soir, le 3<sup>ème</sup> bataillon se porte d'Hammeret et relève, le 26, une partie du 9<sup>ème</sup> groupe de chasseurs, dans le secteur de droite, au-dessus de Filain, aux carrières du Charbon et aux Bovettes.*

*Le 28, le 2<sup>ème</sup> bataillon relève les 24<sup>ème</sup> et 64<sup>ème</sup> bataillons de Chasseurs, dans le quartier du Panthéon. Nous occupons la crête du Chemin des Dames et tout le versant nord, jusqu'au canal de l'Aisne à l'Oise. Complètement désarmée après l'attaque du 23, l'artillerie ennemie ayant changé de position, se ressaisit progressivement et cherche à gêner nos travaux d'organisation.*

*L'infanterie ennemie a placé de nombreuses mitrailleuses pour défendre le passage du canal et de l'Ailette. Elle détache quelques patrouilles, lesquelles opèrent très prudemment, évitant toute rencontre avec nos postes*

*Dans la nuit du 4 au 5 novembre, un bataillon du 64<sup>ème</sup> R.I. relève le régiment qui se porte à Vasseny Couvrelle.*

*Le 14 novembre, le régiment remonte en ligne, dans le secteur de Pargny Filain. Le secteur est en voie d'organisation et la répartition des troupes se modifie au fur et à mesure de l'exécution des travaux.*

*Le 22 novembre, commence la relève par le 219<sup>ème</sup> R.I. Le régiment gagne par étapes Saint Pierre Aigle et Dommiers, à la lisière de la forêt de Villers Cotterets, où il passe une période de repos jusqu'au 20 décembre.*

## ARCHIVES PHOTOS



# EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives départementales

Nom : **Godard**  
Prénoms : **Auguste Louis** Surnoms :  
ÉTAT CIVIL.  
Né le **14 juin 1887**, à **La Brièrerie de Montaigu**, canton  
d **Montaigu**, département d **la Vendée**, résidant  
à **La Brièrerie de Montaigu**, canton d **Montaigu**, département  
d **la Vendée**, profession d **Stomacologue cultivateur**  
fils d **Louis** et d **Brocard Marie Victoire**, domiciliés  
à **La Brièrerie de Montaigu**, canton d **Montaigu**, département d **la Vendée**

SIGNALEMENT.  
Cheveux **châtains**, sourcils **châtains**,  
yeux **roux**, front **bombé**,  
nez **ordinaire**, bouche **grande**,  
menton **rond**, visage **ovale**.  
Taille : **1 m. 63** cent. Taille rectifiée : \_\_\_ m. \_\_\_ cent.  
Marques particulières : \_\_\_\_\_

Inscrit sous le n° **70** de la liste **cantonales de Montaigu**  
Incorporé au **1<sup>er</sup> Bataillon de chasseurs à pied** à  
compter du **7 octobre 1908**. Arrivé au corps le dit  
jour et immatriculé sous le N° **4624**. Chasseur  
de **2<sup>e</sup> classe**. Passé au **7<sup>e</sup> Escadron de  
Train** le **18 octobre 1909**. Soldat  
ordonnance - Envoyé en congé le **25 sep-  
tembre 1910** CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE ACCORDÉ  
PASSÉ DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE, LE **1<sup>er</sup> OCTOBRE 1910**. affecté au regt  
à infanterie réattaché 14/08. Rappelé à l'activité par suite  
de mobilisation générale le **1<sup>er</sup> août 1914**. Arrivé au  
cours le **9 août 1914**. Soldat de **1<sup>re</sup> classe**. Parti avec  
la **17<sup>e</sup> C<sup>o</sup> du 293<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> d'Infanterie** le **9 août 1914**  
signalé comme disparu le **6 septembre 1914** à la **Tré-  
Champenoise (Marne)**. Décès fixé au **6 septembre 1914**  
par jugement déclaratif rendu le **11 Mars 1921** par  
le Tribunal civil de la Seine ~~transcrit sur les registres~~  
~~d'état civil de la Seine~~ transcrit sur les registres  
d'état civil de la mairie de **Gentilly (Seine)** le **12**  
**avril 1921**. Note du **12 mai 1921** (d' Mort pour la France)

CAMPAGNES.  
contre l'Allemagne  
Du **5 août 1914**  
au **6 septembre 1914**